



**JURIS GULBIS LAWYER  
Gedimino 7-P/D 88  
LT-01002 VILNIUS  
LITHUANIA**

**Le 13 août 2012**

Maître,

La présente fait suite à votre lettre du 6 août courant concernant l'article publié sur le figaro.fr sous le titre « Le Phocea pris dans les filets de la police ».

Sans préjuger de l'existence d'un quelconque préjudice de notre part et dans un but amiable, je vous informe avoir demandé la suppression de l'article en cause.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

**Soizick de LINARES  
Directrice Juridique Adjointe**

